

# Cross Country 2022

## IMPORTANT

- A) Les autobus doivent se rendre au débarcadère avant de l'école LJP. Les élèves marcheront jusqu'au site de compétition en faisant le tour de l'école (**il est impossible d'utiliser l'école cette année à cause de travaux**). L'autobus sera ensuite orienté vers son lieu de stationnement. **Vous devez échanger votre numéro de téléphone avec votre chauffeur le matin car votre autobus ne sera pas au même endroit lors du départ.**
- B) Pour respecter la capacité d'occupation (norme en sécurité incendie) la salle communautaire sera réservée à l'accréditation, la remise des puces, pour aller aux toilettes et comme espace repas.
- C) Aucune école ne pourra installer son "quartier général" ou point de rassemblement dans la salle communautaire. Nous vous encourageons à avoir votre propre matériel, chapiteau, etc.
- D) L'accréditation (remise des enveloppes/dossards) aura lieu à la salle communautaire.
- E) La rencontre des entraîneurs aura lieu au départ.
- F) Il n'y aura pas de reconnaissance du parcours. Il est interdit d'aller dans les sentiers le matin avant les courses mais également pendant les courses.
- G) Il y aura une course réservée aux entraîneurs et vous devrez faire vos inscriptions en même temps que vos élèves. AUCUNE inscription ne sera faite sur place pour la course des entraîneurs.
- H) En cas de pluie ou d'orage, le championnat aura lieu. S'il y a des éclairs, les courses seront suspendues temporairement et seront reprises dès la fin de l'orage. Pour tout cas de force majeure, une décision sera prise sur place par le RSEQ et le comité organisateur.

## 48e CHAMPIONNAT SCOLAIRE RÉGIONAL DE CROSS-COUNTRY

### ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH PAPINEAU

**LUNDI 3 OCTOBRE 2022**

---

1. Le nombre d'athlètes est illimité pour toutes les catégories.
2. Tous les athlètes des catégories moustique, benjamin, cadet et juvénile pourront être sélectionnés pour représenter l'Outaouais au Championnat Scolaire Provincial.
3. Toutes les inscriptions devront être complétées **sur la plateforme S1**. Vous retrouverez le guide d'utilisation de la plateforme au [rseqoutaouais.ca](http://rseqoutaouais.ca) dans la section « S1 ».
4. Date limite d'inscription: **Jeudi 22 septembre 2022 à 12h**. Les écoles recevront une facture pour le nombre d'athlètes inscrits et non pour le nombre d'athlètes participants.
5. Assurez-vous que vos athlètes soient inscrits dans la bonne catégorie.
6. Assurez-vous d'inscrire vos **entraîneurs/accompagnateurs sur la plateforme S1**. Les 3 premiers entraîneurs/accompagnateurs inscrits par école auront une carte-clé leur donnant accès à la ligne de départ avant chaque course.
7. Le coût pour les ajouts et les modifications de catégorie après la date limite sera majoré de 30%.
8. Accréditation: Salle Communautaire
  - Écoles primaires (colibri et moustique) de 8h00 à 8h45.
  - Écoles secondaires (benjamin, cadet et juvénile) de 11h30 à 12h. Pour des raisons de sécurité et de fonctionnement, aucune école secondaire ne sera acceptée sur le site avant 11h30).
9. Reconnaissance du parcours
  - Il n'y aura pas de reconnaissance du parcours. Il est interdit d'aller dans les sentiers le matin avant les courses mais également pendant les courses.

10. Coût d'inscription

- 14.00 \$ par athlète inscrit

11. Résultats:

Les résultats seront disponibles au [rseqoutaouais.ca](http://rseqoutaouais.ca) dès la fin de la compétition. Aucun résultat ne sera remis aux entraîneurs sur place.

12. Médailles

Dans toutes les catégories, la remise des récompenses se fera immédiatement après l'épreuve. **Un diplôme en format PDF sera disponible sur notre site.**

13. Bannières

Les écoles qui gagneront des bannières seront invités à lors de la remise des médailles pour recevoir leur bannière

14. Réglementation

Celle-ci se retrouve au [rseqoutaouais.ca](http://rseqoutaouais.ca) dans la section *Cross-country*.

15. Premiers soins

Le comité organisateur de cette compétition ne se tient aucunement responsable des accidents. Un service de premiers soins sera offert.

**Il est fortement recommandé aux élèves d'avoir leur carte d'assurance-maladie.**

16. Comité de protêt

Il sera composé de : Marcel Gagnon (RSEQ Outaouais), Frédéric Ménard et Rachel Leblanc.

17. Le parcours

La description du parcours se retrouvera sur le site du [rseqoutaouais.ca](http://rseqoutaouais.ca)

18. Cantine santé

Une cantine sera sur place.

19. **Horaire préliminaire** (sujet à changement selon le nombre d'inscriptions):

Heure (approx.)	Distance	Catégorie
8h à 8h45		Accréditation pour le primaire (P3, P4, P5 et P6)
8h30		Réunion des entraîneurs (près du départ)
9h00	1600 m	Primaire 3 <sup>e</sup> année féminin (Colibri)
	1600 m	Primaire 3 <sup>e</sup> année masculin (Colibri)
	1600 m	Primaire 4 <sup>e</sup> année féminin (Colibri)
	1600 m	Primaire 4 <sup>e</sup> année masculin (Colibri)
	2000 m	Primaire 5 <sup>e</sup> année féminin (Moustique)
	2000 m	Primaire 5 <sup>e</sup> année masculin (Moustique)
	2000 m	Primaire 6 <sup>e</sup> année féminin (Moustique)
	2000 m	Primaire 6 <sup>e</sup> année masculin (Moustique)
	2000 m	Course des entraîneurs
11h30 à 12h		Accréditation pour le secondaire
12h		Réunion des entraîneurs (près du départ)
12h30	3000 m	Benjamin féminin
	3000 m	Benjamin masculin
	4000 m	Cadet féminin & Cadet masculin
	5000 m	Juvenile féminin & Juvenile masculin

**\*\*\*IMPORTANT\*\*\***

Des catégories pourront être divisées ou jumelées en fonction du nombre d'athlètes inscrits dans une course. **Pour des raisons de logistique, à partir de 300 participants et plus, il y aura 2 vagues** pour une même catégorie qui partiront à 3 ou 4 minutes d'intervalle. L'horaire final sera disponible dans la semaine du 27 septembre 2022.

20. Championnat provincial

21 et 22 octobre 2022 à Baie-Comeau en Côte-Nord.

Des informations supplémentaires vous seront remises lors de l'accréditation.

21. Renseignements supplémentaires :

Marcel Gagnon- Coordonnateur aux sports secteur primaire & saines habitudes de vie au RSEQ Outaouais – [coordprim@outaouais.rseq.ca](mailto:coordprim@outaouais.rseq.ca) – 819-643-6663 poste 207 – Cell. 418-551-4206

Hélène Boucher – Directrice générale RSEQ Outaouais – [helene.boucher@outaouais.rseq.ca](mailto:helene.boucher@outaouais.rseq.ca) – 819-643-6663 poste 205 – Cell. 819-360-6836

**\*\*En cas d'urgence la journée de l'événement, nous contacter sur nos cellulaires\*\***